



RAPPORT D'ACTIVITES DE LA FEDITO WALLONNE

2014

FEDITO WALLONNE ASBL

Siège Social / Secrétariat : 31, rue Pierreuse à 4000 Liège

Locaux pour réunions : 43, rue Godefroid à 5000 Namur

E-mail : feditowallonne@skynet.be

Site internet : www.feditowallonne.be

N° Entreprise : 433197842

N° Compte bancaire : BE26 2400 0395 0429

TABLE DES MATIERES

I. Listing des associations membres au 31.12.2014	page 3
II. Composition du Conseil d'Administration au 31.12.2014	page 6
III. Composition du bureau au 31.12.2014	page 6
IV. Equipe FEDITO WALLONNE	page 8
V. Mode de fonctionnement interne de la Fédération	page 10
VI. Préambule, année 2014, les enjeux en quelques points	page 13
VII. Organisation interne de la Fédération	page 18
VIII. Ministère de l'Action sociale, de la santé et de l'égalité Des chances de la Région Wallonne	page 22
IX. Collaborations, partenariats et représentations	page 27
X. Projet relevant des compétences fédérales	page 37
XI. Activités permanentes du Staff de coordination	page 39
XII. Perspectives	page 41
XIII. Remerciements	page 44

I. LISTING DES ASSOCIATIONS MEMBRES AU 31 DECEMBRE 2014

Notre Fédération regroupe à ce jour **53 membres** (services et réseaux) répartis selon trois catégories : 47 membres effectifs, 3 membres adhérents et 3 membres invités. Cette année le CA a en effet accepté deux nouvelles candidatures, celle de l'asbl FREEDOM, projet de sevrage alcool à domicile et de l'asbl VIVEO, lieux d'écoute, de partage et d'expression.

Le statut de membre effectif est réservé aux personnes morales qui :

- ont leur siège social en Région wallonne ou qui sont agréées ou subventionnées par la Wallonie pour des missions exclusivement développées sur le territoire wallon,
- ont déposé leurs statuts et, le cas échéant, leur règlement d'ordre intérieur au secrétariat de la fédération,
- sont admis par l'Assemblée générale statuant à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés et sur présentation du conseil d'administration,
- sont en ordre de cotisation,
- s'engagent à respecter les statuts, le règlement d'ordre intérieur ainsi que les textes fondateurs et les chartes de la FEDITO WALLONNE :
 - Charte éthique ;
 - Complémentarité et concurrence ;
 - Exigence déontologique de la FEDITO WALLONNE concernant les rapports entre le Secteur de l'Aide et des Soins en matière d'addictions et d'usages psychotropes et le Secteur Judiciaire et Sécuritaire.

<p>1. ACTOLUX Avenue J-B Nothomb, 65 6700 Arlon</p>	<p>2. ALFA Rue de la Madeleine, 17 4000 Liège</p>
<p>2. A.I.G.S Avenue Joachim, 49 4300 Waremme</p>	<p>4. ALTO Rue Théophile Massart, 96 7000 Mons</p>
<p>5. ASARBW asbl Réseau Assuétudes Brabant Wallon Rue des Fusillés, 18-20 1340 Ottignies</p>	<p>6. AVAT Rue de Dinant, 22 4800 Verviers</p>
<p>7. RESEAU LA CAHO Rue Despars, 96</p>	<p>8. CAP FLY Rue du ruisseau, 17</p>

7 500 Tournai	4 000 Liège
9. RESEAU C.A.P.C Grand Rue, 3 6200 Châtelet	10. CITADELLE Rue de la Citadelle, 135 7500 Tournai
11. CLA Rue de Luxembourg, 15 6900 Marche-en-Famenne	12. Clinique Notre Dame des Anges Rue Emile Vandervelde, 67 4000 Liège
13. CLEAN Rue Nicolas Kinet, 5/7 4020 Liège	14. COMPTOIR CHARLEROI Avenue Général Michel, 5 6000 Charleroi
15. Comptoir L'Echange Rue des Brasseurs, 112-114 5000 Namur	16. DESTINATION Rue de la Station, 11 5500 Dinant
17. ESPERANCE Rue du Fosteau, 42 6530 Thuin	18. ELLIPSE Rue du Houssu, 99 7141 Carnières
19. ESPAS Rue de la Caserne, 40 6700 Arlon	20. Hautes-Fagnes Rue Malgrave, 1 4960 Malmedy
21. Nadja Rue Souverain Pont, 56 4000 Liège	22. ODAS Rue du Moulin, 15 6740 Etalle
23. PHARE Grand Place, 1 7700 Mouscron	24. PHENIX AV B. Jean Materne, 165 5100 Jambes
25. RESEAU RASANAM Rue St Hubert, 84 5100 Dave	26. RESEAU R.A.S.A.C Rue des Bleuets, 1 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont
27. RESEAU R.A.F Bld Louise, 18 6460 Chimay	28. RESEAU RAMBO Place de la Grande Pêcherie, 19 7000 Mons
29. RELIA Quai des Ardennes 4020 Liège	30. REVIVO A Rue Saint-Hubert, 84 5100 Dave
31. RASSAEF Rue de Dinant, 18 4800 Verviers	32. REPIT AV de la Libération, 7 5660 Couvin
33. RESSORT Clos des Marronniers, 213/5 1480 Tubize	34. SESAME Rue de Bruxelles, 18 5000 Namur
35. Prévention-Santé Mentale CPAS DE Charleroi Rue Léon Bernus, 18 6000 Charleroi	36. S.A.P Aubange Rue Haute, 22 6790 Aubange
37. SYMBIOSE Rue des Bleuets, 1	38. S.E.P.T Rue des Arbalestriers, 16

7160 Chapelle-Lez Hairlemont	7000 Mons
39. SYNAPSE Rue du Hautbois, 56 7000 Mons	40. SOLAIX Rue des Brasseurs, 8 A 6650 Bastogne
41. START MASS Rue Montagne Ste Walburge, 22-26 4000 Liège	42. TRANSITION Ch. De Gilly, 216 6060 Gilly
43. TREMPOLINE Grand Rue, 3 6200 Châtelet	44. THAIS Rue Pierreuse, 31 4000 Liège
45. UNIVERS SANTE Place Galilée, 6 1348 Louvain-La-Neuve	46. WAB Avenue Jean Materne, 165 5100 Jambes
47. Zone T (SAGEISS) Rue de l'Hôpital, 18 5300 Andenne	

Le statut de membre adhérent est réservé aux personnes morales :

- dont la candidature a été acceptée par le CA et qui sont en attente d'être élues en tant que membres effectifs par une AG statutaire,
- qui sont en ordre de cotisation,

48. CAL Luxembourg Rue de l'Ancienne Gare, 2 6800 Libramont	49. FREEDOM Rue de la Citadelle, 124 7500 Tournai	50. VIVEO Place du Chapitre, 3 6530 Thuin
--	--	--

Le statut de membre invité est réservé aux associations :

- dont le siège social n'est pas fixé en Wallonie, mais dont la présence revêt un intérêt particulier sur le plan des partenariats ou en fonction de leur expertise,
- qui s'engagent sur les textes fondateurs de la FEDITO W, qui participent aux groupes de travail, reçoivent les PV et informations diverses qui circulent.
- qui ne participent pas aux réunions de négociation avec le politique ou autres réunions officielles,
- qui sont en ordre de cotisation (équivalente à celles des membres effectifs et adhérents).

51. EUROTOX Avenue Jourdan, 151	52. MODUS VIVENDI Avenue Jourdan, 151	53. FARES Rue de la Concorde, 56
---	---	--

1060 Bruxelles	1060 Bruxelles	1050 Bruxelles
II. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2014		

1. **Laurence Przylucki** (Le Comptoir de Charleroi), qui assure la fonction de Présidente
2. **Dominique Humblet** (Nadja), qui assure la fonction de Vice-Présidente
3. **Catherine Dungalhoeff** (Alfa)
4. **Delphine Hellemans** (Rambo)
5. **Laurence Meire** (Symbiose)
6. **Ingrid Lempereur** (Sésame)
7. **Daniel Burkel** (SSM du CPAS de Charleroi)
8. **Ronald Clavie** (Revivo A)
9. **Leonardo Di Bari** (Phénix)
10. **Frédéric Gustin** (Relia)
11. **Thierry Lottin** (Clinique Notre Dame des Anges)
12. **Michaël Mathieu** (SAP Aubange)
13. **Christophe Thoreau** (Trempline)
14. **Jean-François Vanloot** (Le Phare)
15. **Jacques Van Russelt** (Thaïs), qui assure la fonction de trésorier

III. COMPOSITION DU BUREAU AU 31 DECEMBRE 2014

1. **Laurence Przylucki** (Le Comptoir de Charleroi)
2. **Dominique Humblet** (Nadja)
3. **Ronald Clavie** (Revivo A)
4. **Leonardo Di Bari** (Phénix)
5. **Delphine Hellemans** (Rambo)
6. **Jacques Van Russelt** (Thaïs)

Réunions du Conseil d'Administration en 2014 : 11

31/01 ; 28/02 ; 21/03 ; 25/04 ; 23/05 ; 13/06 ; 07/07 ; 19/09 ; 24/10 ; 28/11 ; 16/12

Réunions du bureau* en 2014 : 1

20/02

* Le bureau est un organe consulté dans les situations d'urgence ou qui demandent une réaction/décision rapide. Cette année, une seule réunion rassemblant physiquement les membres du bureau a été organisée, la majorité des situations ayant été traitées par échanges d'e-mails et contacts téléphoniques.

Réunions de l'Assemblée générale : 1

13/06/2014

Lieux des réunions : Depuis 2012, la Fédération loue un étage d'un bâtiment situé au centre de Namur, à deux pas de la gare. Cette implantation facilite l'accès à l'ensemble des membres. Les locaux disponibles sont aménagés en bureaux et en une salle de réunion qui permet d'organiser nos différentes réunions et groupes de travail.

Rem : la salle de réunion est mise à la disposition des membres de la FEDITO WALLONNE.

Les bureaux de l'équipe sont par contre toujours situés à Liège (voir adresse du siège social).

IV. EQUIPE FEDITO WALLONNE (Coordination/Comptabilité/Entretien)

1 coordinatrice de projets (0,75 ETP) : Pascale Hensgens engagée depuis le 1^{er} avril 2013.

Cet emploi est subventionné par la Wallonie

1 coordinatrice administrative et financière (0,75 ETP) : Jézabel Legat engagée depuis le 1^{er} avril 1999.

Cet emploi est financé par le Fonds Maribel Social* et en partie par la Wallonie

1 secrétaire/comptable (0,25 ETP) : Joëlle Kempeneers engagée depuis le 1^{er} juin 2009.

Cet emploi est financé par le Fonds Maribel Social* et en partie par la Wallonie

1 bénévole (5 à 6h/mois) : Jacques Van Russelt

Défraiements payés par la Wallonie

1 agent A.L.E : 6h/mois consacrées à l'entretien des locaux

Remarque :

Depuis octobre 1998, la FEDITO W bénéficie d'1 ETP grâce au Plan Maribel Social. Depuis décembre 2001, cet ETP est réparti sur deux travailleuses (0,75 ETP pour l'une et 0,25 ETP pour l'autre) dont, pour des raisons purement administratives, l'employeur de ce personnel est le Centre ALFA (Liège), lequel affecte ces travailleuses **exclusivement** à la FEDITO W.

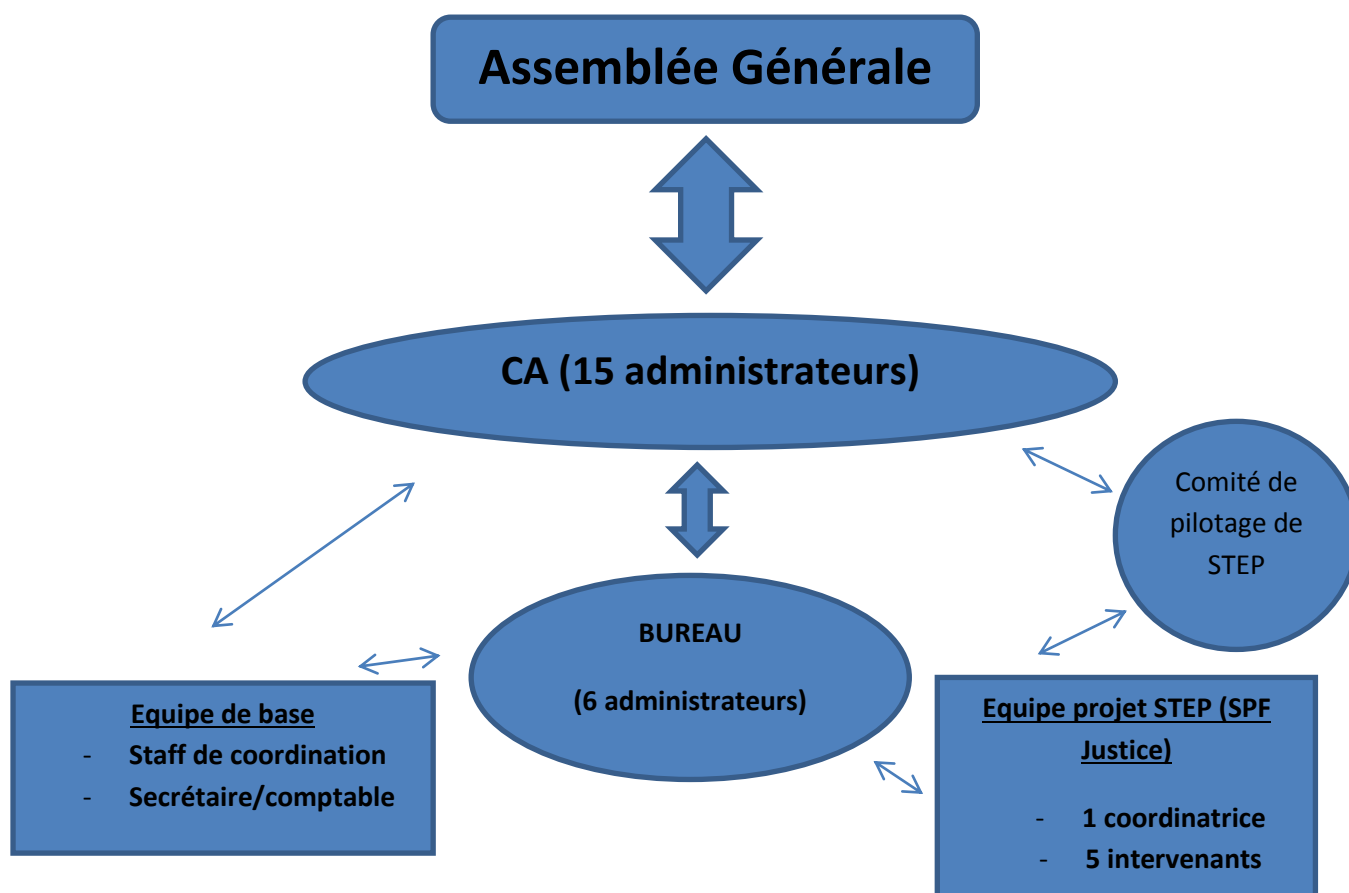
La Fédération a obtenu fin décembre 2012, 4 points A.P.E dont 2 ont été affectés à la coordinatrice de projets. Les 2 points restants ont été cédés à l'asbl Solaix après un appel aux membres. L'obtention des points prenant fin le 31/03/2015, un dossier de renouvellement a été introduit en août 2014.

Enfin, le réseau ALTO, constitué en ASBL fin 2012, est toujours lié à la FEDITO W via une convention approuvée par la DGO 5. Cette convention prévoit que la FEDITO W rétrocède la subvention accordée via l'agrément de la Fédération à l'asbl Alto. Lors du renouvellement de son agrément, la FEDITO W a souligné qu'elle était tout à fait favorable à ce que le subventionnement du Réseau Alto

ne passe plus par celui de la Fédération. Le rapport d'activités d'Alto se rapportant à l'année 2014 est joint en annexe.

V. MODE DE FONCTIONNEMENT INTERNE DE LA FEDITO WALLONNE

Organigramme / Instances décisionnelles



L'Assemblée Générale : seuls les membres effectifs ont le droit de vote en A.G. Une AG statutaire est organisée annuellement.

Le CA : Composé de 15 administrateurs, il se réunit chaque mois. Les responsables de projets et financière sont invitées à participer à ces séances afin de garantir la cohérence du travail et des dossiers en cours.

Le bureau : Composé de 6 administrateurs garants de la diversité et de la complémentarité des services et des réseaux.

La Fédération a le souci d'assurer au sein et au travers de ses différentes instances décisionnelles, **une représentativité des divers secteurs qui la constituent** (promotion de la santé, prévention, réduction des risques, traitement, soin, insertion socio-professionnelle, liaison-réseau) **et des**

diverses formes des dispositifs (ambulatoires ou résidentiels, sous statut SSM, convention INAMI, PSSP, PCS, subsides spécifiques tels que les subventions facultatives etc).

Les groupes de travail : La Fédération propose à ses membres 3 groupes de travail leur permettant d'aborder les questions qui les préoccupent, chaque membre ayant la possibilité d'inscrire l'un ou l'autre point à l'ordre du jour des réunions programmées :

1°) le groupe Stratégies et politique (tous les membres y sont invités)

2°) le groupe Réseaux Assuétudes (Ouvert à tous les membres mais traitant spécifiquement des questions liées aux Réseaux d'aide et de soins spécialisés en assuétudes)

3°) le groupe Pratiques et expériences professionnelles (tous les membres y sont invités)

Ces groupes, même s'ils favorisent l'expression des positions, ne sont pas des lieux de prise de décision. Un administrateur est au moins présent à chaque groupe de travail pour relayer, avec le staff de coordination, les réflexions/propositions/revendications qui en émanent auprès du Conseil d'administration.

Il est possible que des sous-groupes de travail plus ponctuels soient organisés pour traiter des problématiques spécifiques en lien avec l'actualité.

Chaque rencontre en groupe ou sous-groupes de travail fait l'objet d'un PV qui est transmis ou rendu accessible via le site internet de la FEDITO WALLONNE **à tous les membres**. Dans la même dynamique, le staff de coordination assure à l'ensemble des membres, un retour et un suivi d'informations émanant des lieux d'échanges et de concertation.

Tout membre peut aussi, à travers le staff de coordination, interpeller la Fédération et donc ses instances décisionnelles.

Ce mode de fonctionnement qui a fait ses preuves et qui est régulièrement évalué, permet à la fédération de remplir ses missions dans un souci de transparence, de démocratie et dans le respect des

valeurs qu'elle promeut et qui constituent la ligne directrice de ses prises de positions et de ses revendications.

VI. PREAMBULE – Année 2014, les enjeux en quelques points

Les missions de la Fédération

L'année 2014 marque pour la FEDITO WALLONNE la fin de son premier agrément qui l'a vue être reconnue pour 4 ans par Arrêté ministériel comme étant la ***Fédération des réseaux et des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes.***

Cette échéance est l'occasion pour la Fédération de réaliser un premier bilan des missions pour lesquelles elle s'est vue octroyer cette reconnaissance mais aussi pour renouveler celle-ci en répondant au nouvel appel publié au Moniteur belge le 29 juin 2014 et qui permettra à la Fédération de poursuivre le travail entamé en 2011 avec une certaine stabilité financière.

Le dossier introduit fin août 2014 a été reçu favorablement par la Commission Wallonne de l'Action Sociale et de la Santé en novembre 2014 et le nouvel Arrêté ministériel relatif à la ***reconnaissance de l'ASBL FEDITO WALLONNE en qualité de Fédération des réseaux et des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes*** est parvenu fin décembre 2014 permettant ainsi à la Fédération de poursuivre les missions telles que prévues dans le Code wallon de l'Action sociale et de la santé, de 2015 à 2018. :

- *concertation entre ses membres en vue de promouvoir et de soutenir la qualité des activités ;*
- *représentation des réseaux et des services de manière collective ou, lorsque ceux-ci en font la demande, de manière individuelle*
- *développement d'échanges et de réflexions entre ses membres ;*
- *développement de la participation à l'information et à la sensibilisation des membres.*

La FEDITO WALLONNE conforte chaque année son statut d'organe de représentation du secteur wallon des assuétudes puisqu'elle regroupe à présent 53 institutions membres (ambulatoires, résidentielles, actives dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention, de la

réduction des risques, du traitement, des soins, de l'insertion-professionnelle, du travail de liaison-réseau et de la recherche en matière d'assuétudes.) Cette représentativité du champ des assuétudes, que constitue ce large éventail des Services et des Réseaux Assuétudes en Wallonie, conjuguée aux moyens financiers obtenus par décret, ont permis à la Fédération de relever des défis d'envergure.

Toutefois, il faut noter, et cela fut signalé lors du renouvellement de notre demande de reconnaissance, que la Fédération manque de moyens financiers en termes d'emploi pour mener de front, de manière quantitative et qualitative, l'ensemble des objectifs opérationnels liés aux missions qui lui sont dévolues.

Les grands enjeux en 2014

Les enjeux de cette année écoulée étaient nombreux. Et pour certains le travail se poursuit en 2015.

- **Les élections fédérales et régionales**

C'était l'occasion pour la FEDITO WALLONNE de sensibiliser les responsables politiques, les parlementaires et les partis politiques et d'attirer l'attention sur les questions qui traversent le secteur assuétudes tant dans la reconnaissance de son expertise, la diversité et la complémentarité de ses interventions mais aussi l'éclatement de son mode de financement et en particulier le sous-financement récurrent. Fin de l'année 2013, la FEDITO WALLONNE avait commencé avec la DGO5 un travail de réflexion sur le financement structurel. Ce travail n'a pas abouti et n'a toujours pas repris.

Pour réaliser ce travail de sensibilisation vers le « politique », la FEDITO WALLONNE a publié un memorandum, réalisé fin de l'année 2013 - début de l'année 2014 avec ses membres. Elle a également publié un document de recommandations pour l'élaboration de la déclaration de politique gouvernementale régionale. Nous en avons également profité pour actualiser le cadastre des membres de la Fédération. Ce qui nous permet aujourd'hui d'avoir une vision plus juste du paysage « assuétudes » wallon tant dans le nombre de travailleurs occupés, leurs

statuts, les modes de financement, mais aussi les types d'intervention et le public accueilli. Ce cadastre nous aide à préciser nos recommandations en matière d'organisation structurelle du secteur. Dès l'entrée en fonction de notre Ministre de Tutelle, Maxime Prévot, nous avons sollicité une rencontre avec ses services. De manière générale, nos diverses tentatives à nous faire entendre au cours de cette année 2014 n'ont pas réellement abouti tandis que le climat d'insécurité financière se poursuivait en fin d'année, avec les diminutions annoncées des aides pour les emplois APE et celles pour les subventions facultatives.

- **Le transfert des compétences**

C'est évidemment un autre enjeu de taille qui a occupé la Fédération. Les modalités du transfert du fonds de lutte contre les assuétudes et celles de la promotion de la santé ont été un sérieux sujet de préoccupation dans la recherche d'informations à transmettre à nos membres concernés. A l'heure d'écrire ce rapport, nous devons déplorer encore un grand nombre d'incertitudes qui font peser de réels risques financiers sur certains services cumulant plusieurs mode de financement.

Au côté des enjeux structurels du secteur, la Fédération a poursuivi son travail de réflexion et de recommandations sur les politiques Drogues menées au niveau fédéral, sur le lifting du Programme quinquennal de la promotion de la santé texte de référence des valeurs et méthodologies, sur la question de la Réforme des soins en santé mentale et son articulation avec le secteur assuétude et enfin sur l'évaluation des standards de qualité pour le traitement, la prévention et la réduction des dommages en matière de drogues.

- **Evaluation de la directive « cannabis »**

Les membres de la Fédération se sont investis, via une enquête, dans une réflexion autour de l'évaluation de la *Politique cannabis* au travers de la directive actuellement en vigueur. Cette concertation en interne des travailleurs de terrain centrée sur les pratiques s'est également déroulée en externe avec les deux autres fédérations du pays, la FEDITO Bxl et le VAD. Une vision commune et des recommandations ont pu être diffusées en novembre et relayées également auprès des acteurs de la Cellule

Drogues du SPF Santé publique (communiqué et recommandations disponibles sur le site).

- **Programme quinquennal de promotion de la santé**

Les membres de la Fédération ont été invités à retravailler le texte du programme quinquennal en promotion de la santé. Le chapitre assuétudes a fait l'objet de précisions autour de la notion de continuum « promouvoir-prévenir-soigner-soutenir ». Une vision commune a pu être défendue auprès du Conseil supérieur de promotion de la santé par la FEDITO WALLONNE et la FEDITO BRUXELLOISE (disponible sur le site de la FEDITO WALLONNE).

- **Des standards minimaux de qualité : COMIQ'S**

La Fédération, via sa présidence et l'ensemble de ses membres, s'est investie dans le comité de pilotage et dans les focus groupes de l'étude COMIQ'S menée sous l'égide d'Eurotox et de l'ULg. Dans cette recherche de standards minimaux de qualité, la Fédération souhaitait que les réalités du secteur soient prises en compte (petites équipes multidisciplinaires et polyvalentes agissant dans un contexte de continuum).

- **La réforme des soins en santé mentale et les assuétudes**

Enfin, la FEDITO WALLONNE a élaboré sa vision d'une meilleure articulation des équipes spécialisées assuétudes avec celles des soins spécialisés et généralistes en santé mentale dans le cadre du développement de la Réforme des soins en santé mentale et de l'article 107 sur la loi des hôpitaux (lire sur le site).

- **Le TDO4**

L'année 2014 s'est clôturée sur un évènement préparé depuis deux ans avec nos homologues bruxellois : le **4^e colloque international francophone sur le traitement de la dépendance aux opioïdes**. (TDO4 qui a eu lieu les 18 et 19 décembre 2014). La FEDITO WALLONNE a pris en charge spécifiquement l'organisation et l'animation de trois ateliers l'un sur la question du rétablissement, l'autre sur la place des proches et

enfin le troisième traitant des liens entre soins et justice. Après Paris en 2010 et Genève en 2012, la Belgique a assurément rempli son cahier des charges.

VII. ORGANISATION INTERNE DE LA FEDITO WALLONNE

A. Les Groupes de Travail

Depuis 2011, la Fédération organisait 4 groupes de travail distincts :

- Groupe de travail « Stratégies et politique »
- Groupe de travail « Réduction des risques/Prévention »
- Groupe de travail « Traitements et Insertion socio professionnelle »
- Groupe de travail « Réseaux assuétudes »

Lors de la dernière AG de juin 2014, sur proposition du CA, il a été décidé de restructurer les groupes de travail et de « jumeler » les groupes « RDR/Prévention » et « Traitements et Insertion socio professionnelle » en un seul, dorénavant intitulé « Expériences et pratiques professionnelles ». Ce nouvel intitulé correspond mieux en effet aux réalités de terrain, les expériences à partager pouvant porter tant sur des pratiques de promotion de la santé, de Rdr, de prévention, de soin et d'insertion socioprofessionnelle.

Ces trois groupes de travail sont ouverts à tous les travailleurs des institutions membres et quand cela le nécessite à des invités extérieurs. Ces groupes sont des lieux d'informations, d'échanges, de débats, de réflexions, de propositions et n'ont pas de pouvoir de décision mais les administrateurs qui y sont présents ainsi que le staff de coordination relaient les propositions / réflexions qui en émanent auprès du Conseil d'Administration. A ces groupes s'ajoutent des groupes de travail plus ponctuels, selon les demandes, l'actualité ou l'urgence d'une réaction.

1°) Groupe de travail « Stratégies et politique » :

5 réunions

Dates : 17/01 ; 25/04 ; 05/09 ; 14/10 et 02/12 ;

Pour rappel, ce groupe a principalement pour objectif d'élaborer des propositions très concrètes en matière de politiques liées de près ou de loin aux assuétudes quels que soient les niveaux de pouvoir. Il a notamment pour fonction de préparer les réunions de la « cellule assuétudes » (FEDITO W, DGO5 et Cabinet du Ministre de la Santé), seul lieu de rencontre où la FEDITO

WALLONNE a la possibilité de relayer les interrogations et les difficultés du secteur.

Se retrouvent principalement dans ce groupe de travail, les directeurs ou les responsables/coordonateurs des institutions membres de la Fédération même s'il est ouvert aux autres professionnels de ces institutions.

Ce groupe a cette année travaillé sur différentes thématiques dont : le transfert des compétences ; le suivi des lieux d'échanges de seringues en Wallonie ; le suivi des projets du Fonds Assuétudes pour 2015 ; la révision du texte du programme quinquennal de la promotion de la Santé ; le suivi de l'Etude COMIQ's et de ses focus groupes ; la réalisation d'une enquête portant sur l'évaluation en Wallonie de l'application de la circulaire « cannabis » ; la préparation du TDO4 ; la préparation de la vision de la Fédération en matière d'articulation assuétudes et soins en santé mentale.

2°) Le groupe de travail « Pratiques et expériences professionnelles » :

3 réunions

Dates : 31/01 ; 28/02 ; 07/11 ;

Ce groupe permet des échanges en matière de méthodologie, de présentation d'outils, de résultats de recherches. Il favorise également la réflexion au sujet des politiques liées aux actions de prévention et de soins qui seront par la suite relayées au groupe de travail « Stratégies et politique ».

Ce groupe a cette année travaillé sur différentes thématiques dont : la présentation du projet FREEDOM « aide au sevrage de l'alcool par l'accompagnement à domicile » ; la présentation de l'outil « guindaille 2.0 » (Univers santé) ; les constats et les propositions d'intervention pour la continuité des traitements à la sortie de prison (Equipe de Step) ; les freins et les contraintes rencontrés au sein des établissements pénitentiaires wallons pour les travailleurs sociaux (Equipe de Step).

3°) Groupe de travail « Réseaux assuétudes de la RW » :

5 réunions

Dates : 10/02 ; 2/04 ; 26/05 ; 06/10 ; 17/11

Ce groupe de travail réunit les Réseaux Assuétudes RW agréés ou en voie d'agrément selon le décret 2009. Mais il est également ouvert à l'ensemble des membres de la FEDITO WALLONNE et donc aux coordinateurs d'autres réseaux membres.

Le groupe s'est penché, entre autres, sur la préparation de la journée du 14/11/14 portant sur « l'articulation assuétudes et réforme des soins en santé mentale » ; sur l'exploitation des données T.D.I ; sur l'utilisation de l'outil Spiller, sur les missions des Réseaux inscrites dans le Code wallon de la Santé.

B. Les sous-groupes de travail

Plusieurs sous-groupes ont été organisés durant cette année selon l'actualité ou des demandes plus spécifiques émanant de certains membres de la Fédération.

1°) Sous-Groupe « Mémorandum » :

1 réunion (Poursuite et fin du travail entamé en 2013)

Date : 6/01

Objectif : relecture finale des recommandations avant publication

2°) Sous-groupe Réseaux :

1 réunion

Date : 9/01

Objectif : préparation de la réunion de concertation avec la DGO5 du 27 janvier sur les conventions.

3°) Sous-groupe de travail « Comptoirs et échanges de seringues » :

2 réunions

Dates : 20/02 et 24/11

Objectif : Echanges et travail visant à améliorer la reconnaissance des comptoirs et des différents services qui pratiquent l'échange de seringues en Wallonie. A noter que ce sous-groupe de travail a été ouvert à l'ensemble des services impliqués dans ce type d'intervention, même non membre de la

FEDITO WALLONNE, l'objectif étant de dresser le meilleur état des lieux de l'offre et des besoins. Le travail se poursuit en 2015.

4°) **Sous-groupe « enquête directive cannabis »** :

1 réunion

Date : 23/05

Objectif : préparation des lignes conductrices de l'enquête

5°) **Sous-groupe de travail « Promotion de la Santé – Programme quinquennal »** :

1 réunion

Date : 4/11

Objectif : Travail qui a permis de relever les difficultés des services « assuétudes wallons » du secteur de la Promotion de la Santé dans le cadre du transfert des compétences. Travail qui a également permis de promouvoir la révision du programme quinquennal de promotion de la Santé rédigée dans le cadre de ce sous-groupe de travail.

VIII. ACTIVITES LIEES AU MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA SANTE ET DE L'EGALITE DES CHANCES DE LA REGION WALLONNE

A. Participation à la « Cellule Assuétudes » composée de représentants du Cabinet et de l'Administration

La Fédération représente les services et les Réseaux Assuétudes du secteur en différents lieux dont celui de la Cellule Assuétudes.

Même si elle n'est pas formellement prévue par le décret Assuétudes, la Cellule Assuétudes est un espace important pour la Fédération et ses membres. Cette Cellule regroupe régulièrement des administrateurs de la FEDITO WALLONNE et des représentants du Cabinet et de l'Administration. Les ordres du jour sont établis conjointement afin d'aborder tous les sujets, qu'ils soient amenés par le terrain, le Cabinet ou l'Administration. Le compte-rendu fait l'objet d'un travail de collaboration.

La FEDITO W assure la diffusion des informations recueillies ou partagées lors de ces réunions à l'ensemble de ses membres (effectifs-adhérents-invités). Les PV de ces réunions sont accessibles via l'intranet du site dès qu'ils sont approuvés. Dans l'organisation interne de la Fédération, tout membre est invité à proposer le point qu'il souhaite voir aborder lors des réunions de cette Cellule, et ce via les groupes de travail Stratégies et politique. Le contenu des échanges lors des réunions de la Cellule Assuétudes est ramené dans les groupes de travail. Les informations urgentes et importantes sont rapidement transmises à tous nos membres par courriel. Soulignons que les coordinateurs de réseaux assurent le relais des informations recueillies lors des réunions de la Cellule assuétudes auprès des services non membres de la Fédération. Il est entendu que l'administration a toute autorité pour transmettre l'information qu'elle désire aux opérateurs du secteur, que ceux-ci soient membres ou non de la FEDITO WALLONNE.

A ce jour, seuls les administrateurs de la Fédération participent aux réunions de la Cellule mais il va de soi que la RW peut y inviter toute personne ou association dont elle juge la présence ou l'expertise utile.

Nombre de réunions en 2014 : 5

Dates : 23/01 ; 26/03 ; 07/07 ; 06/10 ; 24/11

Objectifs : Cet espace permet notamment de renforcer et d'améliorer la communication entre les instances décisionnelles et le secteur des assuétudes RW, de relayer les préoccupations du secteur, de favoriser la diffusion des informations vers le terrain le plus largement possible afin d'asseoir davantage le rôle fédérateur de la FEDITO WALLONNE et ainsi de remplir sa mission de représentation/de concertation/d'échanges.

B. Participation à la concertation RW et RESEAUX assuétudes

La FEDITO WALLONNE étant reconnue par décret comme étant la ***Fédération des réseaux et des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes***, elle a souhaité pouvoir participer, à titre d'invitée, aux réunions de concertation entre les représentants des Réseaux Assuétudes wallons et les représentants du Cabinet et de l'Administration. Celles-ci sont prévues par décret - Art. 633. « En vue de stimuler l'échange des pratiques des réseaux, le Gouvernement organise au moins une fois par an une concertation rassemblant les réseaux (...) »

Nombre de réunions : 2

Dates : 12/05 ; 24/11

C. Participation à la Commission Wallonne de l'Action Sociale et de la Santé (CWASS)

Suite à la réforme des organes consultatifs menée par le Gouvernement wallon, la fonction consultative en matière d'action sociale et de santé

est à présent centralisée au niveau du Conseil wallon de l'action sociale et de la santé (CWASS), lequel comporte six commissions permanentes dont la Commission wallonne de la santé au sein de laquelle participait un représentant du CA de la FEDITO WALLONNE (Laurence Meire/Symbiose). Depuis 2013, la FEDITO WALLONNE a effectué la procédure officielle pour demander le remplacement de notre représentant. A l'heure actuelle, cette demande n'a toujours pas été examinée par le gouvernement wallon.

D. Organisation d'une séance d'information sur le T.D.I

La FEDITO WALLONNE a organisé, en collaboration avec la DGO5 et l'Institut Scientifique de Santé publique, une séance d'information sur les changements relatifs au nouveau protocole TDI 2015.

Le TDI (Treatment Demand Indicator), qui résulte de l'application des obligations légales de la Belgique vis-à-vis de l'Union européenne, a pour but de fournir des données épidémiologiques standardisées sur les demandes de traitement pour des problèmes de consommation de substances. En collaboration avec Eurotox, ces données sont rapportées à l'Institut de Santé publique (WIV-ISP) qui les analyse et effectue le rapportage vers les différentes autorités compétentes. Cet indicateur va connaître une évolution importante à partir du 1er janvier 2015. Le protocole d'enregistrement utilisé en Belgique sera adapté afin de répondre à l'évolution de cet indicateur au niveau européen. Concrètement, un nouveau questionnaire (Version 3.0) a été développé en collaboration avec le comité de coordination du TDI et devra être utilisé par tous les centres participant pour l'enregistrement de leurs données à partir du 1er janvier prochain.

La réunion a été animée par Jérôme Antoine, coordinateur national de l'enregistrement TDI, et Michäel Hogge d'Eurotox. Cette séance d'information a été ouverte à tous les centres qui participent à l'enregistrement du TDI en Wallonie.

La FEDITO WALLONNE a transmis par la suite l'ensemble des résumés et documents nécessaires pour les questionnaires TDI 2015.

Date : 08/12

E. Cellule Politique Francophone santé-assuétudes

La Cellule politique francophone santé-assuétudes a été créée par un protocole d'accord conclu entre les Ministres de la santé de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Région wallonne et de la Commission communautaire française le 20 septembre 2012. Elle est opérationnelle depuis le mois de novembre 2013.

Elle répond à la volonté des trois Ministres francophones en charge de la Santé de lutter avec cohérence contre les assuétudes, en définissant des principes et des objectifs communs et en renforçant leurs articulations. Elle s'inscrit dans la suite des deux tables rondes « assuétudes » organisées en mai 2010 en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Région wallonne, associant également des opérateurs relevant de la Commission communautaire française.

La FEDITO WALLONNE a rencontré à deux reprises le coordinateur de la cellule au moment de sa prise de fonction. Ensuite la Fédération s'est investie dans les différents travaux de cette Cellule depuis 2013 en participant aux réunions et aux différents groupes de travail mis en place.

Nombre de réunions : 2 rencontres et 5 réunions

Dates : 25/02 ; 11/03 ; 29/04 ; 12/05 ; 27/05 ; 18/09 ; 16/10 ;

Objectifs : d'une part, y relayer les attentes et les recommandations des opérateurs wallons du secteur et d'autre part, veiller à ce que ces recommandations soient intégrées dans les travaux et les réflexions de la Cellule qui représente les Ministres et les Administrations Santé de la FWB et RW.

Fin 2014, le coordinateur, Wladimir Martens, a publié le document « **Soutien et suivi du plan assuétudes - Proposition de plan de travail de la**

Cellule pour la période 2014 – 2016 », résultats des réflexions produites par les différents groupes de travail.

Il reste à déplorer que l'excellent travail de concertation avec le secteur wallon et bruxellois ainsi que les ambitieuses intentions risquent de rester sans suite puisque fin 2014, la Cellule Politique Francophone santé-assuétudes voyait ses travaux stoppés par un changement de fonction de son coordinateur. A ce jour, nous ne savons pas si le poste est à pourvoir.

IX. COLLABORATIONS ; PARTENARIATS ET REPRESENTATIONS

A. Avec le Centre de Référence Wallon en Santé Mentale (le Crésam)

Le Centre de Référence en Santé Mentale situé à Namur est le Centre de Référence wallon sur base de l'arrêté du 30/11/2011.

Parce que le CRESAM a pour objet de rassembler les acteurs de terrain inscrits dans le champ de la santé mentale y compris les représentants des usagers et familles, il était important que la FEDITO WALLONNE y soit représentée, tant au sein de son assemblée générale qu'au sein de son conseil d'administration.

La FEDITO WALLONNE est l'un des membres fondateurs du CRESAM et y représente, via Thierry Lottin, le secteur Assuétudes dans la catégorie « ouverture », tel que prévu dans le décret assuétudes du 30/04/2009.

Le CRESAM a pour objectif de soutenir une réflexion permanente sur les problématiques de santé mentale telles qu'elles se posent dans la société, d'encourager un questionnement sur les pratiques en santé mentale, de participer à la promotion de la santé mentale de la population dans la région et de travailler les questions éthiques qui se posent dans le champ de la santé mentale. Le CRESAM développe une concertation trans-sectorielle et transrégionale qui correspond aux représentations de notre fédération quant aux stratégies à mettre en œuvre dans notre secteur. Notre implication dans les instances du CRESAM vise à :

- représenter le secteur Assuétudes dans le champ de la santé mentale,
- partager des préoccupations sectorielles en santé mentale,
- défendre la spécificité des interventions « assuétudes »,
- intégrer la question des assuétudes dans une réflexion globale sociétale et en santé.

Nombre de réunions : 4

Dates : 23/6 ; 6/10 ; 3/11 ; 1/12

B. Avec la FEDITO BRUXELLOISE

La FEDITO WALLONNE établit, depuis de nombreuses années, des liens réguliers avec la FEDITO BRUXELLES. Les rapports sont entretenus en termes de collaborations qui visent à échanger et, le cas échéant, à défendre des intérêts communs au bénéfice des usagers et des services du secteur.

- **Soutien à l'appel pour faire passer la compétence « soins des détenus » du SPF Justice aux SPF Santé Publique et Sécurité Sociale**

Les deux Fédérations ont collaboré au lancement de cet appel afin d'améliorer la prise en charge des soins spécialisés assuétudes en prison et à la sortie de prison (lire sur le site)

- **Promotion de la santé**

Construction d'une vision commune pour le secteur assuétudes wallon et bruxellois dans le cadre de la révision du programme quinquennal de promotion de la santé (lire sur le site)

- **T.D.O 4**

La Fédération a participé à l'organisation, ces deux dernières années, du 4^{ème} Congrès International Francophone consacré aux Traitements des Dépendances aux Opioïdes qui a eu lieu en décembre 2014, les 18 et 19 décembre. La FEDITO Bruxelles en était l'organisateur principal.

Cette année encore, les conférences téléphoniques internationales ainsi que les rencontres ponctuelles du Comité belge à Bruxelles se sont multipliées afin de coordonner au mieux la concrétisation de ce Colloque. La FEDITO WALLONNE a organisé et animé plus spécifiquement trois ateliers. **Atelier A05** : Une personne, un parcours, des processus de rétablissement - **Atelier A10** : La thérapie indirecte :

comment soutenir et mobiliser les parents de consommateurs ? - **Atelier A17** : Soins et injonction : à la rencontre du paradoxe. La Présidente de la Fédération a également assuré la Présidence de la plénière du 19 décembre au matin. Cette participation a engendré un nombre importants d'échanges de courriel et de contacts téléphoniques avec les intervenants français, québécois et suisse. De même un suivi logistique conséquent notamment pour la remise de dossier de financement, la réception des textes et des PowerPoint du Colloque...

Certains services membres ont également participé activement à la construction des contenus et la recherche de partenaires pour les trois ateliers organisés par la Fédération: Trempline ; Nadja ; REVIVO A et Sésame.

Enfin, il est à relever que le CA de la FEDITO WALLONNE a décidé de soutenir les services et réseaux membres dans l'échange de pratiques en participant au coût d'inscription d'une journée pour une personne par service.

Nombre de réunions/conférences téléphoniques : 3 conférences téléphoniques internationales, 3 réunions du comité belge et 5 réunions avec les Services Sésame, Trempline et Revivo A

Dates : 11/02; 13/02; 24/02 ; 4/04 ; 3/04 ; 3/06; 12/06 ; 8/07 ; 4/08 ; 18/09 ; 10/12

C. Avec la Fédération des Associations Sociales et de Santé (la FASS)

La FASS est une Fédération patronale intersectorielle ayant pour objet la représentativité du Secteur Santé extrahospitalier, bien-être et aide aux personnes au sein des Commissions Paritaires 330 et 332. Composent actuellement la FASS les Fédérations de Maisons Médicales, Planning Familial, Santé Mentale, Services Sociaux et Centres d'Action Sociale Globale, Coordination de Soins et Services à Domicile, Lutte contre la Toxicomanie, Aide aux Justiciables et aux Détenus, Télé- Accueil et Prévention du Suicide, les Services S.O.S. Enfants.

La FEDITO WALLONNE est représentée au conseil d'administration de la F.A.S.S qui est officiellement reconnue par le Conseil National du Travail (C.N.T.) comme organisation représentative des employeurs en coopération avec son homologue flamand (V.S.O.) – depuis 1998.

Au sein de la FEDITO WALLONNE, l'affiliation à la FASS a été convenue pour :

- permettre et assurer aux associations membres non affiliées à une fédération patronale, des retours réguliers sur les travaux, les informations et les préoccupations d'une telle fédération (le secteur toxicomanie représenté à la FASS est essentiellement constitué de petites structures et de services ambulatoires),
- promouvoir et défendre les intérêts de notre secteur au sein d'une fédération patronale,
- répondre aux sollicitations de la FASS pour participer à ses travaux et mettre en pratique les accords du non-marchand.

La FASS étant membre de l'UNIPSO (Union des entreprises à Profit social), la Fédération peut par ce biais participer et suivre, à son échelle, les travaux qui se déroulent dans le cadre de la concertation sociale, des accords du non-marchand, de la réforme institutionnelle et de la simplification administrative en cours à la DGO5.

Nombre de réunions : 3 FASS et 1 Unipso

Dates : 10/01 ; 14/03 ; 14/11 ; 9/12

D. Avec l'ASBL IDA

La FEDITO W est membre du CA d'Ida. L'asbl Ida (Information sur les Drogues et l'Alcool) rassemble notamment les trois organisations de coordination sectorielles actives dans le domaine de l'alcool et des autres drogues en Belgique : Vereniging voor Alcohol- en andere Drugproblemen (VAD) et les fédérations des institutions pour toxicomanes bruxelloise et wallonne.

Ida asbl mène différents projets répartis sur les trois territoires régionaux ainsi le dispositif Liaison-Alcool pour améliorer la prise en charge "alcool" dans les hôpitaux mais également la plate-forme interactive

www.portail-drogues.be destinée aux professionnels et aux intermédiaires du secteur des assuétudes.

L'asbl Ida se veut le porte-voix des pratiques et recommandations des associations sectorielles vers les autorités fédérales qui ont en charge les questions de Justice et de Santé. Car au-delà des divergences de politiques, le secteur flamand, wallon et bruxellois souhaite maintenir des liens tant en termes de réflexions globale que de développement de bonnes pratiques professionnelles en matière d'assuétudes.

C'est ainsi qu'en 2014, les trois associations ont élaboré un communiqué commun relatif à l'évaluation de la directive cannabis et qu'elles ont exprimé une vision partagée dans une journée d'étude consacrée à l'articulation des assuétudes et des soins en santé mentale. Par ailleurs, Ida a également participé à un appel à projet lancé par Belspo s'attachant à mieux comprendre les phénomènes de consommation des minorités ethniques. On apprenait fin de l'année 2014 que ce projet n'avait pas été retenu.

Nombre de réunions : 3

Dates : 27/03 ; 24/06 ; 23/09

E. Avec le SPF Santé publique

- **Articulation assuétudes et soins en santé mentale : 2 réunions et une journée d'étude**

La FEDITO WALLONNE a été sollicitée pour participer à l'organisation d'une journée de réflexion du SPF Santé publique sur le type de collaboration possible entre le secteur des assuétudes et les projets issus de la réforme des soins en santé mentale, notamment dans le cadre de l'article 107. Dans la foulée, la Fédération a été invitée à prendre la parole lors de cette journée qui s'est déroulée le 14 novembre pour présenter la vision wallonne en cette matière. Vision qui a été construite lors des groupes de travail de la Fédito wallonne. Le document issu de cette réflexion est toujours au travail

en ce début d'année 2015 et fera l'objet d'une communication vers les parlementaires.

- **Fonds assuétudes : 1 réunion**

Le SPF Santé publique souhaitait organiser une journée d'étude « bilan » des projets du Fonds de lutte contre les assuétudes. Invitée lors d'une réunion de travail, la Fédération a fait part de ses suggestions. Les grandes lignes de la journée ont été dressées. Les Fédérations auraient souhaité que cette journée se déroule au 1^{er} semestre 2014 mais pour des questions d'organisation, le SPF a choisi la date de début décembre. Finalement, au vu des retards dans la concrétisation du transfert, la journée a été postposée à 2015.

F. Le Projet COMIQ's

Création de consensus sur des standards minimaux de qualité pour la réduction de la demande en matière de drogues en Belgique du point de vue de la prévention, de la RDR et du traitement : la Fédération a participé au comité de pilotage national de la recherche COMIQ's, via sa Présidente Laurence Przylucki, afin d'y relayer la vision des opérateurs wallons en matière de standards de qualité. Elle a également été consultée lors des focus-groupes RdR. Par ailleurs les membres de la Fédération ont largement pris part aux focus-groupes mis en place par les chercheurs, pour remplir les questionnaires d'enquête ou pour d'autres aspects de la recherche.

Dates : 29/04 ; 23/09 ; 4/12

G. Projets Belspo

- **Poursuite et clôture du projet entamé fin 2013, dans le cadre d'ERANID : 1 réunion et un séminaire**

Le réseau ERANID (European Research Area Network on Illegal Drugs) est un réseau européen regroupant 6 pays autour d'un même intérêt : les

drogues illégales. Pour rappel, en 2013, ce réseau a lancé un appel à toutes les parties prenantes de ces six pays, afin de participer à leur nouvelle recherche. En Belgique, c'est la politique scientifique (BELSPO) qui était chargée de mener à bien ce projet.

Le but de la recherche était d'identifier les priorités de la recherche scientifique sur les drogues illégales, et d'établir un agenda des recherches futures. La participation de la FEDITO WALLONNE est intervenue dans la troisième phase de cette recherche, qui comprenait le recueil des données et s'étendait jusqu'à l'établissement d'une première liste de priorités de recherche pour chaque pays. C'est dans le cadre de cette tâche que BELSPO a délégué le recueil des avis des professionnels du terrain. Un travailleur avait été engagé par la Fédération wallonne afin de réaliser une enquête auprès des opérateurs wallons pour identifier leurs besoins et les thèmes prioritaires de recherches pour la Belgique en matière de drogues illicites. Les résultats ont été rendus dans les délais prévus.

Le 10 juin Belspo organisait une journée de travail avec des représentants des acteurs belges impliqués dans cette recherche afin de dégager des thématiques prioritaires à l'ensemble des acteurs interrogés (acteurs de terrain santé et/ou assuétudes, justice, police, chercheurs....) à soumettre aux partenaires européens. La FEDITO WALLONNE était évidemment présente et pour l'occasion a présenté les grandes lignes des priorités dégagées dans l'enquête auprès des opérateurs wallons.

La FEDITO WALLONNE a été invitée à participer à deux journées de conclusions EURANID lors d'un séminaire de travail à Lisbonne.

- **Forum annuel Belspo : 1 réunion**

Belspo souhaitait organiser son forum annuel en décembre 2014 sur la question de l'amélioration de l'échange d'informations entre chercheurs et secteurs assuétudes. Une réunion de préparation s'est déroulée dans ce sens le 21 août mais n'a pas été suivie d'effet en raison des difficultés rencontrées par Belspo en début de législature.

- **Appel à projet Belspo**

La FEDITO WALLONNE a répondu en juin 2014 à un appel à projet de recherche dans le cadre du programme fédéral drogues Belspo. La Fédération a pris contact avec l'Université de Gand pour se consacrer plus

particulièrement au volet portant sur « l'Évaluation des modèles existants de prise en charge et de traitement d'usagers de drogues dans les institutions pénitentiaires ». En effet, promoteur du point de contact « Step By Step », la Fédération était particulièrement intéressée par l'évaluation du travail mené depuis près de 3 années. Fin de l'année 2014, le projet a été validé sous le nom de **PROSPER - PRocess and Outcome Study of Prison-basEd Registration points**. Outre d'être membre du comité de pilotage, la Fédération fournira aux chercheurs universitaires, une série de données nécessaires au travail d'évaluation.

H. Comité de pilotage du Plan Wallon Sans Tabac

L'implication de la FEDITO WALLONNE, via Catherine Dungalhoeff, vise à renforcer les liens entre Tabac et autres Assuétudes tant en matière de modèles de lecture, que de philosophie et méthodologies de travail, tant dans les domaines thérapeutique et préventif, que, et plus encore, dans le domaine de la réduction des risques (modèle assez nouveau en tabacologie et loin d'être encore partagé par tous ses acteurs).

Par ailleurs, la Fédération y défend et illustre concrètement la notion de Continuum "Promouvoir-Prévenir-Aider-Accompagner" ou "Prévention-Soin-Réduction des risques". Ces démarches se sont inscrites, cette année, dans le contexte particulier de la Réforme de l'Etat et de la redistribution des compétences. Un bilan de 10 ans de fonctionnement d'actions réalisées dans ce cadre (outils, formations-colloques, aides, sensibilisations, regards sur les actualités en la matière, sensibilisations de nouveaux publics professionnels de la santé et autres, ...) y a été réalisé, notablement en vue, à l'avenir, d'un ancrage d'un tel plan dans le nouveau contexte politique.

Dates : 7/02 ; 28/03 ; 09/05 et 12/09/2014

I. Participation au Conseil supérieur de promotion de la santé

Il s'agit d'une instance Communautaire à laquelle est représentée la FEDITO WALLONNE, via Catherine Dungalhoeff, et la FEDITO BRUXELLOISE, via la suppléance.

Les travaux ont été essentiellement consacrés à une réactualisation du Programme Quinquennal 2004-2008 (qui avait été prolongé jusqu'en 2014) et à un avis l'accompagnant, aux modalités de fonctionnement et à la raison

d'être du Conseil et des Commissions dans le cadre du transfert des compétences, aux contacts à prendre et aux documents à transmettre aux Régions ayant hérité de la compétence Promotion de la Santé, ainsi qu'aux actualités pratiques à transmettre aux opérateurs.

L'action de le FEDITO WALLONNE a porté principalement sur toute la partie "Assuétudes" du programme Quinquennal et sur l'inclusion du Continuum "Promouvoir-Prévenir-Aider-Accompagner" dans les représentations des membres et dans les textes mentionnés ci-avant.

Dates des réunions du Conseil : 06/06 ; 18/07 ; 28/08 ; 19/09; 17/10 ; 21/11/2014

Dates des réunions de la Commission d'avis sur les projets communautaires : 20/06 ; 10/10/2014

J. Participation au CocoTDI

La Fédération participe au comité de coordination de l'enregistrement du TDI, via Delphine Hellemans ou Frédéric Gustin. Celui-ci a pour mission de garantir le bon fonctionnement de l'ensemble de la procédure d'enregistrement TDI conformément aux règles de la commission de la protection de la vie privée, le contrôle du respect des accords par les différentes parties et le contrôle de la qualité des données échangées.

Lors de chaque réunion, le point est fait sur l'état de l'enregistrement en Wallonie (services spécialisés, services de santé mentale spécialisés en assuétudes et INAMI). Le comité donne son avis et a ainsi préparé la communication pour la mise en place du nouveau questionnaire (TDI 3.0). Il reçoit par ailleurs des informations qu'il diffuse auprès des acteurs de terrain. Ainsi cette année, l'obligation d'enregistrement des hôpitaux et démarrage d'une discussion sur la question du partage des données collectées entre les différentes entités et l'utilisation des données dans le cadre de recherche scientifique (ex. belspo).

Dates : 3/04/2014 et 11/09/2014

K. Activités et Rencontres diverses

Dans le cadre de ses missions, la FEDITO WALLONNE a plus spécifiquement joué son rôle de représentation à la demande de certains services notamment au moment des demandes d'adhésion à la FEDITO WALLONNE mais aussi lors de journées d'étude ou encore à la demande d'acteurs institutionnels :

6/01/2014 : Journée concertation avec DGO5, Cabinet et les représentants du secteur sante ainsi que les syndicats et le CESW pour informer des modalités de transfert des plateformes de soins en santé mentale, des maisons de soins psychiatriques, des initiatives d'habitation protégée, du fonds tabac, du sevrage tabagique, du fonds assuétudes drogues

02/02/2014 : Diffusion du Mémoire 2014

05/02/2014 : TADAM et salle de consommation : les ambitions de la Ville de Liège

23/04/2014 : Colloque de présentation de la Réforme des soins en santé mentale par le SPF santé publique et des projets pilotes 107

14/05/2014 : Petit déjeuner de la RDR – le plan Bruxellois

24/06/2014 : Participation à la journée inter-hospitalière Liaison-Alcool/Urgences-Alcool (Projet IDA) avec l'évaluation du projet et les perspectives d'avenir.

26/06/2014 : Rencontre de VIVEO ;

19/09/2014 : Rencontre de FREEDOM ;

26/09/2014 : Conférence Alcool-Offre et conséquences (SPF Santé Publique)

Novembre 2014 : Communiqué de presse sur l'évaluation de la directive cannabis

14/11/2014 : Participation à la journée de réflexion « Articulation du secteur spécialisé en assuétudes avec la réforme des soins de santé mentale »

X. PROJET RELEVANT DES COMPETENCES FEDERALES

Le Projet « Step By Step »

Rappel : Dans l'optique de promouvoir et de soutenir la qualité des services, la Fédération a notamment soutenu et concrètement contribué au développement de services nouveaux. Le projet Step By Step en est l'illustration. Dans le cadre de la loi de principes de 2005, qui prévoit l'équivalence et la continuité des soins pour les personnes incarcérées, le SPF Justice a souhaité étendre à la Wallonie un dispositif visant à encourager et à faciliter l'accès aux services spécialisés en matière d'assuétudes pour les personnes demandeuses. Ce dispositif, le Point de Contact d'Orientation et d'Information (PCOA) de Wallonie a été attribué à la FEDITO WALLONNE à la fin de l'année 2011 et est prévu pour une durée de 5 ans. La Fédération est responsable de l'engagement, du respect des missions et de l'utilisation adéquate des subsides fédéraux octroyés pour ce Point de Contact (appelé projet Step By Step). Le cahier des charges inhérent au projet a prévu l'engagement de 3 temps pleins et demi pour assurer des permanences dans les 13 prisons wallonnes.

La mission principale est d'assurer une présence régulière dans les établissements pénitentiaires wallons afin de rencontrer les personnes détenues et dépendantes qui souhaitent des informations et une orientation. Les interventions sont développées dans le cadre carcéral uniquement (pas de rencontres à l'extérieur).

Pour la FEDITO WALLONNE ce projet est à mettre en lien avec le domaine de la Santé ambulatoire et résidentielle. Il a pour objectif de faciliter et d'améliorer la prise en charge des détenus toxicomanes par les associations spécialisées à la sortie de prison. Il est donc en concordance avec les objectifs de nos associations et les compétences de la Région Wallonne. La fédération, soutenue par 5 de ses membres, a décidé de porter ce projet car elle avait constaté qu'il manquait un lien entre le détenu et les services susceptibles de l'aider à sa sortie. Il y a constamment des échanges entre l'équipe de Step et les membres de la FEDITO WALLONNE non seulement à travers le comité de pilotage mais aussi à travers les groupes de travail de la Fédération auxquels sont invités les travailleurs de Step By Step. Autant d'opportunités pour échanger sur le travail et les contraintes liés au travail en milieu carcéral.

Quelques chiffres pour illustrer le travail de l'équipe de Step By Step en 2014 :

- Nombre de permanences : 501
- Nombre d'entretiens : 938
- Nombre de personnes rencontrées : 638
- Nombre d'orientations ambulatoires : 253
- Nombre d'orientation en cure : 55
- Nombre d'orientations en post-cure : 95
- Nombre d'orientation en centre de jour : 46

Le Comité de pilotage :

Le projet STEP by STEP est encadré par un comité de pilotage dont les membres sont les garants du bon fonctionnement de ce projet et veillent à encadrer l'équipe tant d'un point de vue organisationnel que pédagogique. Ces cinq centres sont : Phénix ; Trempline ; Capfly ; Ellipse et Sésame. L'administrateur-délégué (Thaïs) y est également présent pour la Fédération.

Nombre de réunions : 7

Dates : 27/02 ; 17/04 ; 05/06 ; 10/07 ; 02/10 ; 06/11 ; 11/12

Fin 2014, l'équipe de Step et les coordinatrices de la FEDITO WALLONNE ont amorcé des rencontres afin d'organiser en octobre 2015, une journée d'étude permettant une meilleure visibilité du projet Step By Step.

XI. ACTIVITES PERMANENTES DU STAFF DE COORDINATION

Le relevé quantitatif des réunions ou groupes de travail auxquels participent la FEDITO WALLONNE, soit via son staff de coordination soit via ses administratrices et administrateurs, ne peut suffire à éclairer l'ampleur du travail réalisé au cours de l'année 2014.

Via son staff de coordination, la Fédération est aussi organe de liaisons : avec ses membres, avec l'ensemble des acteurs de terrain du secteur assuétudes et leurs fédérations, mais aussi plus globalement tous les acteurs privés et publics de la Santé et de la Justice, avec des autorités administratives, avec des autorités politiques et des représentants parlementaires, avec des futurs professionnels et enfin avec le grand public. Autant de relais qui demandent réactivité, pertinence et efficacité. La Fédération doit pouvoir suivre également l'actualité et les agendas politiques de manière à anticiper la consultation de ses membres et de ses partenaires dans la construction de telle ou telle recommandation. Enfin, sur le plan du management, avec le projet Step By Step, la gestion administrative et financière requiert expertise et vigilance.

C'est pour améliorer la qualité de son service dans ce travail de concertation, de représentativité, de développement de l'information et de la participation que le CA de la FEDITO WALLONNE avait fait valoir une augmentation de ses moyens financiers lors du renouvellement de reconnaissance. Mais également pour mieux évaluer et ajuster les méthodes internes de travail.

Voici un relevé non exhaustif de ces « actions quotidiennes » qui permettent aussi à la Fédito wallonne de remplir ses missions :

- Suivi des demandes spécifiques des membres
- Suivi des travaux des commissions parlementaires
- Rédaction des Compte-rendu des groupes de travail, réunion de concertation... Communication vers les membres et mise en ligne sur l'intranet du site
- Mise à jour du site Internet et de l'Intranet
- Préparation et rédaction de notes thématiques en vue des CA et AG mais aussi des responsables administratifs et politiques

- Gestion administrative du personnel interne (8 personnes avec le projet STEP)
- ...

XII. PERSPECTIVES POUR 2015

Le secteur a toujours fait preuve d'inventivité en décloisonnant les pratiques pour répondre au plus près des besoins des usagers de drogues et de leurs proches. Et cela malgré des modes de financement très éclatés qui engendrent une réelle complexité dans le management des équipes et des projets. Quant aux moyens financiers structurels, des menaces pèsent sur le secteur alors même que ces moyens liés au décret de 2009 n'ont jamais permis d'arriver à une certaine stabilité.

Avec le transfert des compétences, le paysage du secteur spécialisé assuétudes est en pleine mutation, en termes de financements et en termes d'organisation. La réforme de l'Etat est l'occasion de mener une véritable politique wallonne en matière d'assuétudes mais cette période transitoire doublée de restrictions budgétaires ne laisse entrevoir une concrétisation de cet espoir.

Dans ce contexte, les perspectives 2015 se déclinent comme suit :

A. Intensification des relations entre la FEDITO WALLONNE et le monde politique :

- Continuer à relayer les préoccupations et les attentes du terrain
- Poursuivre le rôle de relais avec les services et les réseaux
- Production et diffusion d'avis et de recommandations

B. Poursuite des travaux dans les groupes de travail ou toute autre instance :

- Suivi concernant les lieux d'échanges de seringues et de matériel stérile avec pour objectif que rapidement une réflexion soit menée de manière concertée au sein du cabinet du Ministre de l'action sociale. La fédération souhaite qu'au terme de cette législature, les pratiques de RdR, et en particulier l'échange de seringues et de matériel stérile, trouvent reconnaissance et financement dans le cadre du Code wallon de l'action sociale et de la santé.
- Suivi concernant le transfert des compétences

A la fois en termes d'opérationnalisation en 2015 pour la promotion de la santé et le Fds assuétudes, mais aussi en termes d'organisation structurelle dans l'OIP pour les conventions spécifiques assuétudes-Inami

- Réforme des soins en Santé mentale

Diffusion des recommandations du secteur auprès des parlementaires

- Poursuite du travail de sensibilisation à la dépénalisation du cannabis, à l'ouverture de salle de consommation, au transfert des soins de santé en prison, à l'amélioration du fonctionnement des Groupes de Pilotage Local Drogue, à la continuité des soins en prison...

C. Commission Wallonne de la Santé

Continuer à y être représenté et participer aux travaux

D. CRESAM

Continuer à y être représenté au CA et à l'AG

E. FEDITO BRUXELLOISE, VAD et asbl IDA

Poursuite de notre collaboration que ce soit dans l'organisation du TDO 5, dans le cadre de l'asbl IDA, dans le cadre de certains projets Belspo mais aussi sur les attentes convergentes des acteurs assuétudes en promotion de la santé à Bruxelles et en Wallonie.

F. FASS et UNIPSO

Poursuite de notre mandat de représentation au sein de ces 2 organes. Et notamment continuer à être un relais du secteur en termes de simplification administrative et de rapport harmonisé pour les secteurs de la DGO5.

G. BELSPO

Présence dans le comité de pilotage du projet PADUMI, modèles de consommation de drogues chez les minorités ethniques et culturelles, du projet PROSPER, évaluation des points de contacts en Prison et enfin du

Projet ALCOLAW, évaluation de la loi de 2009 relative à la vente d'alcool aux jeunes.

H. Organisation d'une journée d'étude Step by Step

Prévue pour Octobre 2015, c'est l'occasion pour la FEDITO WALLONNE d'insister sur la nécessité de renforcer le travail spécifique assuétudes en prison et hors prison. Tant dans le domaine de la prévention, de la RdR du suivi thérapeutique, du traitement, du soin et de la réinsertion.

I. Nouvelles candidatures

VIVEO, CAL LUXEMBOURG et FREEDOM sont en attente de devenir « membre effectif ». Ils présenteront leur demande lors de l'AG 2015.

J. Projet STEP BY STEP

Engagement d'un ½ ETP supplémentaire; nouvelles prisons à investir etc

XIII. REMERCIEMENTS

Nous souhaitons ici remercier l'équipe de l'administration de la DGO 5 et les représentants du cabinet du Ministre wallon de l'Action sociale et de la Santé pour le soutien apporté à notre secteur.

Ce rapport d'activités est aussi, pour le conseil d'administration, l'occasion de remercier tous les travailleurs qui, d'une manière ou d'une autre, s'investissent au sein de la FEDITO WALLONNE.

L'implication de nos membres et de notre personnel caractérise notre Fédération qui se présente aujourd'hui comme un opérateur sérieux, proactif, soutenant des actions/débats pertinents et qui est reconnu, tant par l'ensemble du secteur que par les différents pôles politiques qui la sollicitent régulièrement.

Les multiples projets et défis que la FEDITO WALLONNE souhaite concrétiser nécessiteront l'énergie et la mobilisation de chacun. Le contexte actuel nous invite à encore plus de vigilance pour notre public cible, d'autant que les récents changements dans notre paysage politique impactent certaines équipes déjà fragilisées. Si aujourd'hui la FEDITO WALLONNE peut apprécier la reconnaissance obtenue dans le cadre du décret Assuétudes et entrevoir une perspective positive, nous espérons que ses membres et leurs équipes pourront bénéficier d'une même stabilité et entrevoir le futur sous de meilleurs auspices.

Laurence Przylucki

Présidente